



Paris/Berlin le 8 mars 2013

Les chefs d'Etat et de Gouvernement se sont accordés récemment sur le financement de l'Union européenne pour la période 2014 à 2020. Malgré des coupes dans le budget européen consacré à l'agriculture, la FNSEA et la DBV considèrent cette décision comme un point de départ pour finaliser le cadre de mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (P.A.C.) 2014-2020.

La FNSEA et le DBV reconnaissent le travail intensif qui a été mené par la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement Européen en ce qui concerne les quatre propositions de Règlements de la Commission européenne sur le futur de la politique agricole dans l'U.E. Nos organisations saluent les mandats qui ont été adoptés en Commission de l'agriculture et voient en ces compromis une base solide pour les négociations décisives à venir entre le Parlement Européen, le Conseil des Ministres et la Commission européenne.

La FNSEA et le DBV tiennent à souligner que les agricultrices et les agriculteurs cultivent en Allemagne comme en France depuis des générations de manière durable. Ils attendent que leurs efforts passés et futurs au regard de la protection de la nature et de l'environnement soient reconnus.

Les nombreuses actions que les agriculteurs engagent déjà, comme par exemple les mesures agro-environnementales de type volontaire, la mise en place et la protection d'éléments topographiques, doivent être prises en compte dans le cadre du verdissement de la PAC. La création de surfaces d'intérêt écologique ne doit entraîner ni la sortie de surfaces agricoles de la production ni des pertes de revenus pour les agriculteurs.

Les institutions européennes renforcent depuis des années l'orientation de la politique agricole vers les marchés. La FNSEA et le DBV exigent dans ce contexte la création d'un mécanisme efficace pour la gestion des risques et des crises. Celui-ci doit être complété par un financement adéquat. Les organisations communes de marché pour le sucre et le vin ont ces dernières années été radicalement réformées. Ces réformes n'étant pas encore abouties, une prolongation jusqu'en 2020 semble appropriée.



Les agriculteurs allemands et français attendent que les Députés européens rendent possible un accord sur le cadre de mise en œuvre de la Politique Agricole Commune 2014-2020 d'ici la fin de ce semestre. Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire représentent, avec 40 millions d'actifs, un pilier fondamental de l'économie, de l'emploi et de l'occupation des territoires en Europe. Le maintien de leur vitalité et les missions futures qui leur incombent ne pourront être assumés que s'il existe un cadre politique ambitieux.

Xavier BEULIN

Président de la FNSEA

Joachim RUKWIED

Président du DBV